

Le professeur Gilles-Eric Séralini remporte le procès en diffamation face à Marianne

En 2012, le magazine Marianne, sous la plume de Jean-Claude Jaillette, avait évoqué une "fraude scientifique" au sujet des travaux du professeur Gilles-Eric Seralini. Le 6 novembre 2015, le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné le journaliste et son journal pour diffamation.

Par Elise Ferret Publié le 27/11/2015 | 16:43, mis à jour le 27/11/2015 | 18:08

f Partager

Tweeter

g+ Partager



© JOHN THYS / AFP Professeur Gilles-Eric Seralini, en 2013 à Bruxelles.

"Une fraude scientifique où la méthodologie sert à conforter des résultats écrits d'avance". Voilà les mots écrits par Jean-Claude Jaillette et publiés dans le magazine Marianne. Le professeur Gilles-Eric Seralini, auteur d'une étude scientifique concernant la toxicité chronique à long terme du Roundup, avait porté plainte pour diffamation, suite à la publication de ces deux articles, datés du 29 septembre et du 5 octobre 2012. Le 6 novembre 2015, au terme d'une information judiciaire de trois années, la 17ème chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris vient de condamner les auteurs, le journal et son journaliste, de cette accusation, portée par Marianne, pour diffamation publique, envers un fonctionnaire public, et diffamation publique envers les chercheurs et le CRIIGEN.

Henry Miller et Forbes

Comme le résume le CRIIGEN, le Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie Génétique, une association qui soutien le chercheur, dans son communiqué de presse: "le procès a notamment démontré que le seul et unique auteur de cette accusation de fraude, avant Marianne, était le lobbyiste américain Henry Miller dans le magazine pour milliardaires « Forbes », personnage qui s'est déjà illustré pour avoir témoigné au bénéfice de l'industrie sur une prétendue non cancérogénicité du tabac, et a essayé, en diffamant, de faire de même en soutenant les OGM et les pesticides."

L'étude du Professeur Séralini

Selon l'étude du professeur Séralini, le pesticide le plus vendu au monde, le Roundup, provoque à des niveaux environnementaux faibles des déficiences hépatos-rénales sévères et des perturbations hormonales, comme des tumeurs mammaires. Des effets comparables ont pu être observés lors de la consommation chronique d'un régime équilibré à base de maïs OGM rendu tolérant au Roundup. Ceci est dû aux résidus de Roundup et à la modification génétique spécifique du maïs. Les formulations de Roundup ainsi que les

f

Tweeter

g+

